SIVOM Orbec-La Vespière
(Calvados)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 04 juillet 2022

Date de convocation :
24 juin 2022

Date d'affichage :
24 juin 2022

Nombre de conseillers :

En exercice	18
Présents	12
Votants	13

L'an deux mille vingt deux et le quatre juillet à dix neuf heures, le Conseil Syndical Intercommunal à Vocation Multiple des Communes d'ORBEC et de LA VESPIERE-FRIARDEL, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil à la Mairie de La Vespière-Friardel, sous la présidence de M. Etienne COOL.

Etaient présents : M. COOL Etienne, M. BALLOT Sylvain, M. BUENO Alberto, M. CHERON Denis, Mme COGE Martine, Mme DROUET Liliane, Mme FONTAINE Annick, Mme GOSSET Brigitte, Mme MACREZ Eveline, M. MORIN Guy, M. OURSEL Fabrice, M. PAUL Lionel.

Pouvoirs : M. LECOMTE Fabien a donné pouvoir à M. BALLOT Sylvain

Etaient excusés : Mme MILCENT Virginie, Mme RAMOS Françoise, M. TISSIER Jean-Pierre

Etaient absents : Mme BEIL Corinne, M. LAUTONNE Gilles

Secrétaire de séance : Mme DROUET Liliane

Objet de la délibération : **N° 2022 – 04-07 / 39**	**Modification du temps de travail d'un emploi**

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président expose au Conseil Syndical la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1e classe permanent à temps non complet afin d'assurer pour quelques heures par semaine, le remplacement d'un agent muté.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires,
Après avis favorable du Comité Technique rendu le 30/06/2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE la création, à compter du 1er septembre 2022, d'un emploi permanent non complet à 5,25/35e, d'adjoint administratif principal de 1e classe ;

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice ;

DECIDE la suppression, à compter du 1er septembre 2022, d'un emploi permanent non complet à 3/35e, d'adjoint administratif principal de 1e classe.

Pour copie conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Liliane DROUET

Le Président,
Etienne COOL

REÇU LE :
13 JUIL. 2022
SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

SIVOM Orbec-La Vespière
13 avenue du Bois
14290 ORBEC
Tél. 09 62 57 96 00
Fax : 02 31 63 16 12
Camping, Jeunesse-Sports, Numérique, Scolaire